



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle

par apprentissage

Génie climatique et froid industriel



Henri Poincaré
LONGWY



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	
3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevrait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

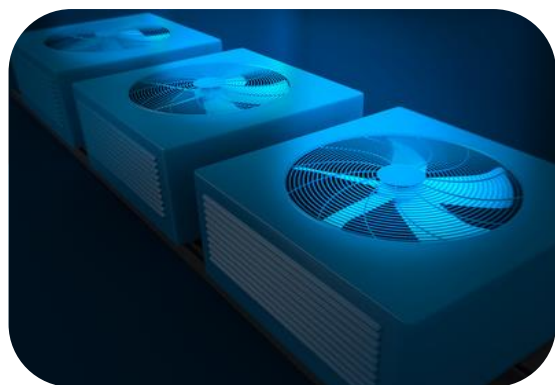
Génie climatique et froid industriel

Conception, installation, maintenance et gestion de systèmes de climatisation et de froid industriel

Alternance : 17 sem. de cours / 35 sem. en entreprise

MÉTIERS VISÉS

- Technicien en bureau d'études,
- Responsable études et travaux,
- Responsable maintenance de site de production,
- Technicien climatisation et ventilation,
- Technico-commercial,
- Chef de projet, ...



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Thermodynamique et froid industriel,
- Mécanique des fluides, acoustique,
- Salles blanches, réseaux de chaleur et de froid,
- Climatisation (bâtiments, automobiles),
- Domotique, gestion technique centralisée.

ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Génie Thermique et Énergétique, Génie Chimique Génie des Procédés, Mesures Physiques,
- **BTS** : Froid et Climatisation, Fluides Énergie Environnement, Contrôle Industriel et Régulation Automatique, Maintenance Industrielle.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Contact pédagogique

03 72 74 99 68

Contact apprentissage

03 72 74 04 20

candidat.gcfi@cfa-univ-lorraine.fr

